

Septembre 2022

La newsletter des infos & solutions utiles aux territoires



## À LA UNE



### La Poste engagée pour réduire son empreinte carbone

Pionnière de la transition écologique avec sa démarche de neutralité carbone engagée depuis 2012, La Poste vise désormais le **"Zéro émission nette\* " de gaz à effet de serre avant 2050**. Pour réduire son empreinte carbone, le groupe agit pour :

- adapter les modes de transport (flotte de véhicules électriques...);
- optimiser la consommation énergétique de son parc immobilier;
- décarboner la livraison urbaine;
- compenser les émissions résiduelles, en particulier des transports et de la logistique;
- proposer une finance et une épargne vertes et responsables.

Toutes les activités du groupe La Poste sont engagées dans cette stratégie de décarbonation, une des priorités du plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous ». La Banque Postale s'est ainsi fixée un objectif de " Zéro émission nette " à l'horizon de 2040 pour l'ensemble de ses activités.

→ EN SAVOIR +

**\*\*"Zéro émission nette" ou Zéro net Carbone** : à la différence de la neutralité, pour atteindre l'état de "Zéro émission nette" les émissions résiduelles ne peuvent être compensées que par des projets de séquestration de carbone. Les projets d'intensité visant à éviter de nouvelles émissions (éolien, photovoltaïque...) ne peuvent pas être pris en compte dans le calcul du solde net.

## SOLUTIONS



### Movivolt électrifie la mobilité

Movivolt propose une offre de location longue durée de véhicules électriques à destination des collectivités et des entreprises (artisans, commerçants, TPE, PME...). Cette société, créée par le groupe La Poste et la Banque des Territoires, répond à un double enjeu : **accompagner opérationnellement les collectivités et les entreprises vers une adaptation aux zones à faibles émissions (ZFE) et accélérer le déploiement des mobilités douces sur l'ensemble des territoires. Témoignages.**

**Abderrahim Taoufiq-Allah, cofondateur de FeedMi France – Région Hauts-de-France**

“ La livraison de courses et de repas nécessite des moyens de transport adaptés. Nos 10 scooters devenaient insuffisants et nous souhaitons continuer à limiter notre empreinte carbone. Le choix de Movivolt a été une évidence, d'autant plus qu'elle inclut tout le matériel nécessaire au transport de marchandises et de plats chauds. Nous avons démarré en juillet dernier avec 10 Yaris hybrides et 10 camionnettes électriques pour livrer les commandes en grande quantité. Pour continuer notre développement sur tout le territoire français, d'ici à deux ans, notre besoin passera à plus de 550 véhicules.”

**Emmanuel Bonnaud, fondateur et président de Movivolt**

“ Movivolt permet aux professionnels et aux collectivités d'amorcer de manière éclairée la conversion de leurs flottes en véhicules électriques rapidement, simplement et à coût raisonnable. Elle propose une offre de services complète qui repose sur un accompagnement de bout en bout, un bouquet de services, une gamme très large de véhicules adaptés aux différents besoins, et un parcours digital simplifié via notre site web et notre application mobile.”

→ EN SAVOIR +

## Le chiffre à retenir

La Poste a fait de la réduction des émissions de carbone un enjeu central dans son quotidien. **100 % de l'électricité utilisée dans les 10 000 bâtiments du groupe est d'origine renouvelable.**

EN SAVOIR +

100%  
d'électricité  
d'origine  
renouvelable

## DÉCOUVERTE



### Reboiser pour réduire les émissions carbone

La Poste poursuit ses efforts pour réduire et compenser ses émissions de CO<sub>2</sub> en finançant des projets de séquestration carbone comme la reforestation. C'est le cas à Frontignan, dans l'Hérault où le centre régional de la propriété forestière (CNPF) a accompagné le groupe dans la sélection d'un projet de reboisement.

#### 1. Témoignage de Camille Stoff - Conceptrice de projets au CNPF

“ Le projet sélectionné permettra l'absorption de 700 tonnes de CO<sub>2</sub> sur l'ensemble du terrain et sera porteur d'un bénéfice sur la filtration de l'air. Ce reboisement bénéficie du seul label reconnu qui permette de certifier l'impact bas-carbone\*\*. Sans label et sans financement des entreprises comme La Poste, ces projets ne peuvent pas voir le jour. ”

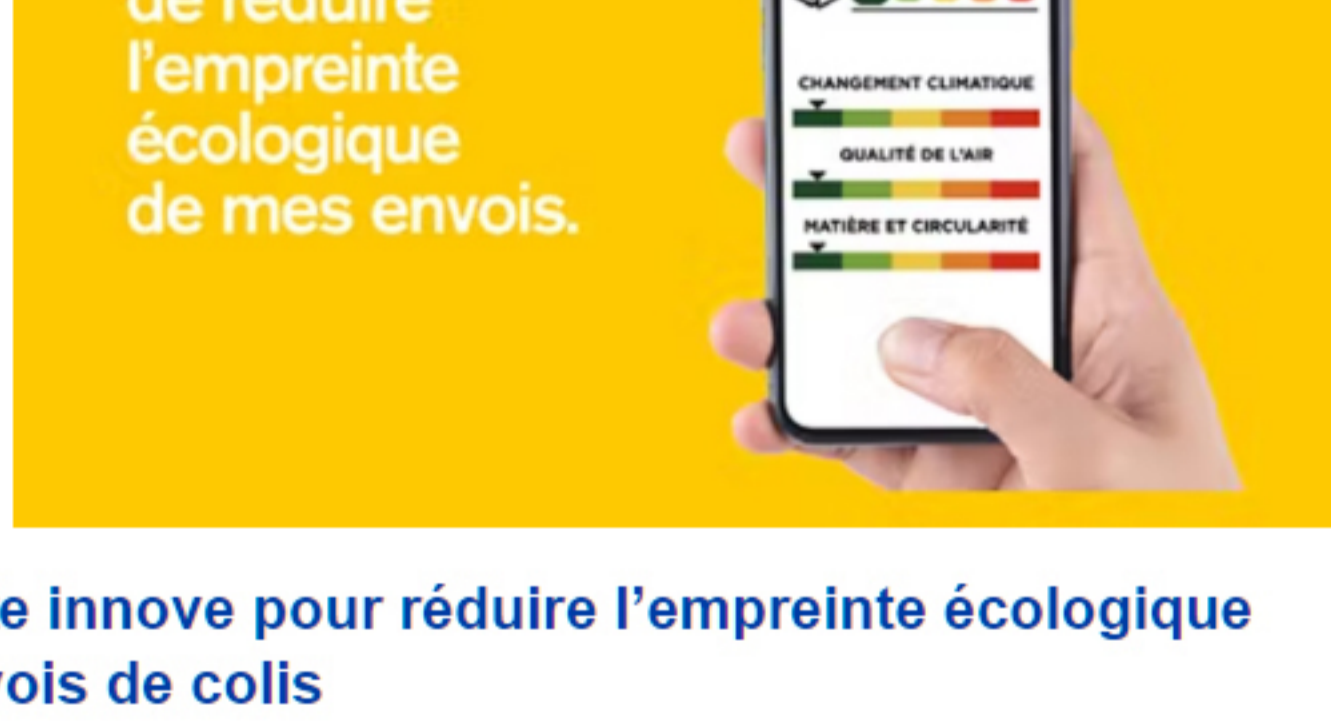
#### 2. Témoignage de Franck Grialou - Risk manager à la branche Services-Courrier-Colis du groupe

“ Nous sommes fiers d'avoir obtenu la labellisation bas-carbone pour ce projet inédit sur le littoral méditerranéen. Il valide l'engagement de La Poste à réduire les émissions qu'elle ne peut pas encore éviter dues aux technologies actuelles de transport. Ce label certifie concrètement que, sur 30 ans, le reboisement de la parcelle apportera des bénéfices à l'environnement et s'inscrira dans la pérennité. ”

**\*\* Label bas-carbone** : lancé par le gouvernement français en 2019, ce label permet de certifier sur le territoire français des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration carbone dans différents secteurs (forêts, agriculture, déchets, bâtiments...). La Poste a participé à la définition du label et contribue aux tout premiers projets labellisés bas-carbone.

→ EN SAVOIR +

## INNOVATION



### La Poste innove pour réduire l'empreinte écologique des envois de colis

Selon une étude Sociovision réalisée en 2020, 70% des Français pensent que le monde vit une crise écologique sans précédent et 64% qu'il va falloir changer les comportements. Pionnière dans le domaine de la livraison responsable et engagée dans une démarche de neutralité carbone depuis 2012, La Poste a développé un outil à l'attention des clients pour calculer l'impact écologique de leurs envois et réceptions d'objets : le score écologique.

→ EN SAVOIR +

## DÉCRYPTAGE

### Les collectivités locales et la crise énergétique

La direction des études de La Banque Postale se penche sur les impacts de la hausse des prix de l'énergie sur les budgets des collectivités locales. L'étude est complétée par les témoignages d'acteurs de la transition énergétique.

→ LIRE L'ÉTUDE COMPLÈTE - Accès Territoires N°11

## À VOS AGENDAS

- 30 septembre au 2 octobre :  
Congrès des maires ruraux de France 2022 (AMRF).

- 4 octobre :  
Événement groupe La Poste - Banque des Territoires : « La donnée dans les territoires : quelles tendances dans les collectivités locales en 2022 ? ». Pour vous inscrire cliquez [ici](#).

- 5 au 7 octobre :  
Convention nationale d'Intercommunalités de France (AdCF).

- 12 au 14 octobre :  
Assises des départements de France (ADF).

- 20 au 21 octobre :  
Congrès de l'Association nationale des élus de montagne (ANEM).

- 22 au 24 novembre :  
Le groupe La Poste vous accueille sur son stand au **Salon des maires et des collectivités locales** (SMCL).

**Votre contact à La Poste**

C'EST PAR ICI →

